

Réf: Dossier 245064

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « JOËL FISH AND MEAT »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
GONZAGUE, Lot 99, Ilot 90

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 24 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JOËL FISH AND MEAT »

Objet : La commercialisation de poissons et denrées alimentaires.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
GONZAGUE, Lot 99, Ilot 90

Dirigeant(s) M TAMALGO SIBIRI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09616 du 29/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62710/GTCA/RC/2023 du 29/08/2023

